

Argumentaire NOUVELLES PAROISSES : partie de la Roche

Proposition A comprenant 2 paroisses

Paroisse A 1

Sainte Catherine sur Yon : La Ferrière / Dompierre

Bon Pasteur en Pays Yonnais : Mouilleron / Venansault / Les Clouzeaux

Saint Jean XXIII (Sacré Cœur - Saint Hilaire - Sainte Bernadette)

Sainte Thérèse du Val d'Ornay (Saint André - Sainte Thérèse)
+ Landeronde (Doyenné des Sables mais faisant partie de l'Agglomération Yonnaise)

+ Aubigny (nouvelle commune avec les Clouzeaux) + Nesmy (à consulter au niveau local)

Paroisse A 2

Notre-Dame du Marillet : La Chaize-le-Vicomte / Fougeré / Thorigny

Saint Sauveur de Belle-Croix : St Florent / Chaillé / Le Tablier (en enlevant Aubigny et Nesmy)

Saint Paul (Saint Louis, Saint Pierre du Bourg sous la Roche, Notre-Dame)

Proposition B comprenant 3 paroisses

Paroisse B 1

Sainte Catherine sur Yon : La Ferrière / Dompierre

Bon Pasteur en Pays Yonnais : Mouilleron

Saint Jean XXIII : Sacré Cœur-Saint Hilaire- Sainte Bernadette

Paroisse B 2

Bon Pasteur en Pays Yonnais : Venansault / Les Clouzeaux + Aubigny (nouvelle commune avec Clouzeaux) + Nesmy (à consulter au niveau local)

Sainte Thérèse du Val d'Ornay (Saint André - Sainte Thérèse)
+ Landeronde (Doyenné des Sables mais faisant partie de l'Agglomération Yonnaise)

Paroisse B 3

Saint Paul : Saint Louis, Saint Pierre du Bourg sous la Roche, Notre-Dame.

Notre Dame du Marillet : La Chaize Fougeré Thorigny

Saint Sauveur de Belle Croix : Saint Florent / Chaillé / Le Tablier (en enlevant Aubigny et Nesmy)

Proposition C comprenant 3 paroisses

Paroisse C 1

Saint Paul (Saint Louis, Saint Pierre du Bourg sous la Roche, Notre-Dame)

Saint Jean XXII (Sacré Cœur-Saint Hilaire- Sainte Bernadette)

Ste Thérèse (Saint André- Sainte Thérèse)

Paroisse C 2

Sainte Catherine sur Yon : Dompierre / La Ferrière

Notre-Dame du Marillet : La Chaize / Fougeré / Thorigny

Saint Sauveur de Belle Croix : Saint Florent / Chaillé / Le Tablier + Nesmy (à consulter au niveau local)

Paroisse C 3

Bon Pasteur en Pays Yonnais : Mouilleron / Venansault / Les Clouzeaux + Aubigny (nouvelle commune avec Clouzeaux)

+ Nesmy ((à consulter au niveau local)

+ Landeronde (Doyenné des Sables mais faisant partie de l'Agglomération Yonnaise)



Quelques éléments pour la Proposition A

avec 2 paroisses :

- Ce redécoupage respecte tout le travail accompli, toutes les collaborations réalisées depuis les paroisses refondées depuis 1997. Certes, le territoire de chaque paroisse est grand, mais il ouvre des perspectives à long terme. Il est équilibré pour vivre un dynamisme Ville/Rural avec une population « ruraine ». Les 2 paroisses ont chacune un repère symbolique fort avec les églises Saint Louis et Sacré Cœur. Dans ce grand territoire qui est aussi peuplé, les communautés humaines et chrétiennes sont assez consistantes pour mettre en place et faire vivre, par des acteurs de terrains, les communautés ecclésiales de proximité.

Quelques éléments pour la Proposition B

avec 3 paroisses :

- Le territoire a une dimension à taille plus humaine qui respecte l'équilibre et le dynamisme ville / rural.
- La partie ville de chaque paroisse peut être attractive (Saint Louis/ Sacré Cœur). Dans la paroisse 2, l'attractivité peut se vivre dans la partie rurale avec l'église Saint André ou le presbytère et les salles paroissiales de Venansault.
- Le fait de mêler ville et rural peut créer un dynamisme surtout là où les forces sont moins vives localement.
- A noter que cela représente de grandes paroisses en termes de population mais avec un territoire pas si grand que cela : la population de chaque paroisse est moins importante et plus équilibrée (26 000 hab. - 33 000 hab. et 36 000 hab.)

Quelques éléments pour la Proposition C

avec 3 paroisses :

- Dans ce redécoupage, nous pouvons noter le respect des paroisses rurales « en périphérie » de La Roche sur Yon. La ville de la Roche/sur/Yon devient cependant une seule paroisse.
- Au niveau de la population ce scénario répond au critère de population par paroisse de la lettre pastorale.
- Chaque commune serait à 10 min maximum d'un pôle de proximité. Nous évitons aussi l'engorgement des voies d'accès à La Roche-sur-Yon, surtout aux heures de pointe ainsi que les problèmes de stationnement en ville.

Quelques questions :

- Si on respecte les paroisses de 1997, nous pouvons noter une certaine dislocation de la paroisse Saint Sauveur de Belle Croix (par la perte de Aubigny/ Nesmy).
- La population de chaque paroisse est importante mais déséquilibrée (60 000 hab, d'une part et 36 000 hab. de l'autre).
- La grandeur du territoire peut aussi être un risque de bipolarité. Le territoire est grand quand les communautés chrétiennes ne sont pas assez étoffées pour se prendre en charge localement.
- Nous pouvons aussi noter le risque ou la peur de l'englobement du rural par la ville (particulièrement pour la partie sud du doyenné).

Quelques questions :

- Une plus grande dislocation des paroisses 1997 et une séparation de paroisses travaillant ensemble (curé commun) Ste Thérèse du Val d'Ornay/ Saint Jean XXIII et St Catherine sur Yon /le Bon Pasteur en Pays Yonnais.
- La dimension du territoire permet-il une perspective à long terme ?
- La 2° paroisse n'a pas de repère aussi symbolique et pas la même attractivité que les autres (population / Collège ...) Est-ce que cela peut être compensé par la partie rural ?

Quelques questions :

- Cette configuration ne va pas dans le sens de la mobilité des personnes (du rural à la ville). Quels liens entre ces différentes villes urbaines ?
- Dans ce grand ensemble, particulièrement dans la paroisse C2, les paroisses seraient articulées autour de pôles missionnaires de proximité assez évidents car déjà réfléchis.
- Ces pôles missionnaires n'ont pas été pensés pour les paroisses C1 et C3.
- Pour la paroisse C1, celle de la ville de la Roche/s/ Yon, d'autres questions pastorales se posent en fonction de la réalité urbaine.